

ASSOCIATION SPORTIVE du Collège Jacques MONOD

Année 2017 / 2018

Les professeurs d'Education Physique et Sportive proposent à tous les élèves du collège, de pratiquer, autrement certaines activités sportives dans le cadre de :

L'Association Sportive

Il s'agit d'une pratique de loisir et/ou de compétition, différente du cours d'éducation physique et sportive.

Les séances se déroulent soit au gymnase, soit à la piscine ou à la salle de danse de Monaco et sont encadrées par les professeurs d'EPS eux-mêmes.

Pour pouvoir participer il suffit de prendre la **licence UNSS** qui permettra aux élèves de :

- Assister aux séances d'entraînement (possibilité de pratiquer plusieurs sports).
- Participer aux compétitions (de 3 à 5 dans l'année scolaire) qui se déroulent le mercredi après-midi. Si elles sont extérieures au collège les déplacements en car sont pris en charge par les professeurs.
- Durant les heures de pratique ou de compétition de bénéficier d'une garantie « Indemnisation des dommages corporels », contrat d'assurance souscrit auprès de la **MAIF**. (Tableau des garanties ci-joint).
 - Chaque élève peut souscrire des garanties complémentaires **IA Sport+** (Tableau des garanties ci-joint).

Formulaire d'adhésion à l'Association Sportive

Tarif de la licence : **30.00€**

Je soussigné(e).....N° de téléphone.....

Autorise mon enfantNé(e) le.....En classe de.....

A participer à l'activité.....

Moyens de règlement :

- Par chèque à l'ordre de « **AS du collège J. MONOD** »
- Par prélèvement sur la carte **LATITUDE 13** en notant le numéro vertical du côté droit.



N° de carte :

- Souscription supplémentaire à « **IA Sport+** » de **10.65€** à ajouter aux 30.00€

Entourer le moyen de paiement choisi et signer la mention suivante.

« J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive du collège Jacques Monod pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS. »

Signature :